

Principes comptables des opérations courantes – module I

Objectifs

- Collaborer plus efficacement au traitement des informations comptables dans l'entreprise.
- Etre en mesure de :
 - comptabiliser des écritures de base en comptabilité (achat, vente, trésorerie),
 - analyser les comptes de tiers (clients, fournisseurs, organismes sociaux).

Participant /prérequis

Collaborateurs des services comptables d'entreprises industrielles et commerciales.
 Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

THEMES TRAITES

Rappel de l'environnement juridique

Définitions et principes de la comptabilité :

- Définitions : la partie double, Débit-Crédit, Actif-Passif, charges-produits.
- Présentation des 12 principes fondamentaux de la comptabilité.
- Définition d'une comptabilité d'engagement et d'une comptabilité de trésorerie.
- Le plan comptable général : la hiérarchisation des comptes.

Organisation de la comptabilité, pièces et éditions comptables

- Factures : document comptable justificatif, suivi chronologique, classement.
- Le Grand Livre, général et auxiliaire : présentation et intérêts.
- La balance, générale et auxiliaire : présentation et intérêts.
- Les journaux : présentation et intérêts.

Comptabilisation des opérations courantes

- Les recettes : la distinction entre ventes de marchandises et prestations de services, les avoirs, les rabais-remises-ristournes, les subventions, les dons, les cotisations perçues, les avances et acomptes.
- Les dépenses : les différents comptes d'achats et charges externes, les avoirs, les rabais-remises-ristournes, les avances et acomptes.
- Les opérations de trésorerie : banques, caisses, compte postal, virement interne, rapprochement bancaire.
- Les créances : définition et lettrage.

- Les dettes : définition et lettrage.
- La TVA : principes de bases et comptabilisation.

La masse salariale et cotisations sociales :

- Les écritures mensuelles de base de salaires : les écritures de paiement des rémunérations et cotisations sociales.
- Les écritures de salaires particulières : acompte, indemnité journalière de sécurité sociale, licenciement, indemnité départ à la retraite, saisis sur salaire, avantage en nature, les notes de frais.

Les investissements : coût d'acquisition, financement, amortissements et cessions

- La distinction immobilisation/stock et charges : définitions et différences.
- La détermination du coût d'acquisition d'une immobilisation.
- Les écritures d'emprunt.
- Les subventions d'investissement : définition et principes comptables.
- Les amortissements : linéaires, dégressifs, dérogatoires, les amortissements par composant.
- Les sorties d'immobilisation : les mises aux rebuts, les cessions.

Présentation des comptes annuels

- Le bilan.
- Le compte de résultat.
- Les annexes
- Définition des principaux ratios d'analyse financière du solde intermédiaire de gestion (valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, capacité d'autofinancement) et du bilan (capitaux propres, fonds de roulement net global et besoin en fonds de roulement).

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

PRINCIPES COMPTABLES DES OPERATIONS COURANTES – MODULE I

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Intervenant :

Louis MICHEL, Diplômé des Etudes Comptables et Financières. Son expérience « terrain », du cabinet d'expertise comptable à ses débuts, jusqu'aux directions comptables et financières, permettra une approche opérationnelle de la comptabilité.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02 Aucun délai n'est requis.

Durée : 3 jours, soit 21 heures.

Lieu et date(s) actualisé(s) : cf site web : www.sesame-formation.re

Coût HT :

Conditions tarifaires inter-entreprises : 1 350€ HT / personne.

Conditions tarifaires intra-entreprise (coût pédagogique/jour) : nous consulter.

Pour toute prise en charge directe, pas de délai nécessaire pour l'inscription à la formation.

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins. Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en janvier 2022.